



Assemblée générale annuelle tenue le jeudi 19 septembre 2019 à 16 h

au Sheraton Laval, 2440, autoroute des Laurentides à Laval (Salon Ste-Dorothée)

Présences :

Mme Mélanie Arseneault - Lanaudière (1)
M. Gilles Lalande - Montréal (3)
M. Pascal Lévesque - Capitale-Nationale (2)
M. Martin Monté - Estrie (4)
Mme Caroline Blaquièrre - Laurentides (1)
M. Guillaume Messier - Montérégie (1)
M. Éric Bédard - Montérégie (1)
Mme Claire Thibault - Lanaudière (1)
Mme Kathleen Caudron - Lanaudière (1)
M. Sylvain Cléroux - Laurentides (1)
M. Luc Désy - Lanaudière (2)
M. Michel Tremblay - Montréal (1)
M. Simon Thérooux - Laurentides (1)
M. Paul Bullock - Laurentides (3)
Mme Myriam Potvin - Laurentides (1)
Mme Micheline Lessard - Laurentides (1)
Mme Lise Larouche - Laurentides (1)
Mme Nancy Leduc - Laurentides (2)
Mme Nadia Landry - Montérégie (1)
M. Marco Williams - Montérégie (1)
Mme Valérie Dassie - Montérégie (3)
Mme Louise Boucher - Mauricie-Centre du Québec
M. Jean-Marc Allard - Montréal (2)
Mme Francine Patry - Montréal (1)
Mme Dyna Pelletier - Montréal (1)
Mme Lucie Canuel - Montréal (3)
Mme Ghita Boufadiz - Montréal (1)
Mme Karine Fitzback - Capitale Nationale (1)
M. Saïd Bensaïad - Montréal (2)
Mme Isabelle Normandeau - Saguenay-Lac St-Jean (1)

Invités :

M. Christian Désy - Lanaudière
M. Yves Laurin - Laurentides
M. Frédéric Therrien - Montérégie
Mme Isabelle Lapierre - Montérégie
Mme Joannie Cyr - Montérégie
Mme Suzanne Forget - Montréal
Mme Josée Vaillancourt - Saguenay-Lac St-Jean
M. Mario-Olivier Massie - DG / conseil (FRIJQ)
Mme Sylvie Beaudoin, adjointe administrative (FRIJQ)

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue de la présidente, Mme Mélanie Arseneault
2. Ouverture de l'assemblée
3. Proposition pour la nomination d'un président et secrétaire d'assemblée R-19-09-26
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour R-19-09-27
5. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2017-2018 (21 septembre 2018) R-19-09-28
6. Présentation et acceptation des états financiers 2018-2019 par Caroline Blaquièrre, trésorière R-19-09-29
7. Présentation du rapport annuel 2018-2019 par Mario-Olivier Massie
8. Nomination d'un vérificateur comptable pour l'année 2019-2020 R-19-09-30
9. Présentation des orientations stratégiques 2019-2020 par Mario-Olivier Massie
10. Nomination et entérinement des membres du conseil d'administration 2019-2020 R-19-09-31
11. Fixation de la cotisation annuelle 2019-2020 R-19-09-32
12. Questions diverses
13. Levée de l'assemblée R-19-09-33

1. Mot de bienvenue de la présidente, Mme Mélanie Arseneault

Mélanie Arseneault souhaite la bienvenue aux membres de la fédération présents ainsi qu'aux invités et déclare que la réunion est ouverte à 16 h. La présidente fait la présentation du nouveau directeur général, Mario-Olivier Massie, qui est en poste que depuis mai dernier. De plus, elle informe les membres présents de certaines orientations que devrait prendre la Fédération avec l'arrivée d'une nouvelle direction générale en vue de donner un nouveau souffle, par la mise à niveau de notre gouvernance, une approche axée davantage sur la communication et de nouveaux défis pour nos membres, et ce, afin d'assurer la pérennité de la Fédération. Par le fait même, la présidente demande l'implication de chacun des membres de la Fédération quand les besoins l'exigeront afin d'appuyer le nouveau DG dans son mandat. Elle indique qu'au cours de cette rencontre, M. Massie présentera certaines orientations qui ont été ou seront mises en place.

2. Ouverture de l'assemblée

La présidente demande au secrétaire, M. Michel Tremblay, de confirmer le quorum. Ce dernier confirme que nous avons le quorum.

3. À titre de proposition pour la nomination d'un président et secrétaire d'assemblée, la présidente suggère les noms de Martin Monté, qui agira à titre de président de l'assemblée générale annuelle 2018-2019 et Sylvie Beaudoin, qui agira à titre de secrétaire.

R-19-09-26

Il est proposé par Guillaume Messier, secondé par Pascal Lévesque et adopté à l'unanimité que Martin Monté puisse agir à titre de président de la réunion de l'assemblée générale annuelle 2018-2019 et que Sylvie Beaudoin agisse à titre de secrétaire.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2018-2019

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts. Le directeur général de la fédération demande d'ajouter au point 10 : Démission de Patricia Larivière et Jean-David Ebosiri du conseil d'administration ainsi qu'un poste libre pour la région des Laurentides.

R-19-09-27

Il est proposé par Louise Boucher d'accepter l'ordre du jour tel que présenté par la présidente avec les ajouts demandés, soit d'ajouter au point 10 : Démission de Patricia Larivière et Jean-David Ebosiri du conseil d'administration, secondé par Luc Désy et adopté à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2017-2018 tenue le 21 septembre 2018

Les membres présents ont déjà pris connaissance du contenu du procès-verbal de l'AGA 2017-2018.

R-19-09-28

Il est proposé par Pascal Lévesque, secondé par Nadia Landry et adopté à l'unanimité d'accepter, tel que déposé, le contenu du procès-verbal de l'AGA 2017-2018 tenue le 21 septembre 2018.

6. Présentation et acceptation des états financiers 2018-2019

Caroline Blaquière dépose **les états financiers 2018-2019 en date du 31 mars 2019** et indique que ce rapport de mission d'examen fut préparé et transmis par notre firme comptable Dumoulin Léonard & Touchette. Madame Blaquière explique, avec la collaboration du directeur général, la présentation et confirme qu'elle a pris connaissance du document présenté et qu'il représente très bien les orientations financières que nous nous étions données et qui furent acceptées par le conseil d'administration dûment tenu le 18 septembre 2019.

Elle explique que, lors du dernier conseil d'administration, nous allions transférer **le fonds affecté aux projets spéciaux**, soit la somme de 50 000 \$, au fonds affecté par une résolution afin de le modifier pour l'année financière 2019-2020, tel que convenu avec nos vérificateurs. Elle confirme qu'une telle action n'a aucun impact sur nos états financiers, elle sert simplement à simplifier nos avoirs de la FRIJQ.

Au 31 mars 2019, le solde de fin d'année 2018-2019 est de 278 820 \$ avec des sommes à recevoir de la TPS/TVQ ainsi que la subvention associative. De plus, notre actif est de 292 395 \$.

R-19-09-29

N'ayant aucune question, il est proposé par Guillaume Messier, secondé par Michel Tremblay et adopté à l'unanimité d'approuver **les états financiers 2018-2019 présentés en date du 31 mars 2019**, dont le rapport de mission d'examen fut préparé et transmis par notre firme comptable Dumoulin Léonard & Touchette.

7. En ce qui concerne la Présentation du **rapport annuel 2018-2019**, Monsieur Massie tient à informer les membres présents que ce rapport représente seulement les informations qui lui étaient disponibles, vu son entrée en fonction qu'en mai dernier. Ce rapport contient entre autres les informations des membres du conseil d'administration 2018-2019, les états financiers au 31 mars 2019 ainsi que les actions prises par son prédécesseur durant cette période.

8. Nomination d'un vérificateur comptable pour l'année 2019-2020

La trésorière, Caroline Blaquière, demande aux membres de l'assemblée de reconduire pour une autre année la firme comptable Dumoulin Léonard & Touchette pour le même genre de mandat annuel ainsi que pour la préparation d'un rapport de mission d'examen pour l'année 2019-2020.

R-19-09-30

Il est proposé par Gilles Lalande, secondé par Isabelle Normandeau et adopté à l'unanimité de nommer la firme comptable Dumoulin Léonard & Touchette pour le même genre de mandat annuel ainsi que pour la préparation d'un rapport de mission d'examen pour l'année 2019-2020.

9. Présentation des orientations stratégiques 2019-2020, par Mario-Olivier Massie

Ce dernier présente son projet d'orientations stratégiques pour la FRIJQ, et ce, pour l'année 2019-2020 et certainement les années subséquentes. Ce dernier explique qu'il est entré en fonction en mai dernier et qu'il a déjà pris connaissance des **politiques de gouvernance** et des différents comités *ad hoc* de la FRIJQ. Au cours de l'année 2019-2020, il désire faire la visite des RI au Québec, dont déjà certaines ont reçu sa visite à ce jour. De plus, il aimerait faire la visite de l'ensemble des RI d'ici la prochaine AGA.

Au niveau de la gouvernance, nous devons revoir notre mission et nos règlements généraux, qui n'ont subi aucun changement depuis 2013, et ce, malgré le fait que la législation a été modifiée à plusieurs reprises depuis cette période.

Nous devons également procéder à la **modernisation de nos bureaux** par l'implantation de nouvelles technologies téléphoniques ainsi qu'une mise à niveau de nos ordinateurs. Dans un autre ordre d'idée, nous avons modifié la signature et le logo sur les documents de cette journée, en plus de modifier notre site web. Nous avons également débuté la publication d'EN DIRECT de la FRIJQ, afin de nous permettre de vous tenir au courant des différentes actions prises par votre fédération.

Au niveau de la structure organisationnelle pour 2019-2020, nous avons revu l'organigramme des opérations de la FRIJQ, qui est composé de **13 membres du conseil d'administration** de différentes régions du Québec. De plus, nous avons procédé à la nomination de deux (2) vice-présidents, soit Éric Bédard (Est du Québec) et Pascal Lévesque (Est du Québec). Ensuite, nous allons reconsidérer le rôle du comité exécutif.

Au niveau des comités *ad hoc* pour la prochaine année, nous créerons bien sûr le **Comité de négociation pour la nouvelle Entente nationale 2020-2025**, qui sera composé de : Mélanie Arseneault, Éric Bédard, Pascal Lévesque, Gilles Lalande, Martin Monté et Mario-Olivier Massie. Une lettre a déjà été envoyée à la Ministre de la santé pour lui faire part de la nomination de notre comité de négo.

Parmi les autres comités, nous avons celui des assurances, la formation et nous devons créer un nouveau comité de services aux membres. Il ne faut pas oublier nos participations régulières au Comité national de concertation auprès du MSSS ainsi qu'aux comités locaux de concertation, qui siègent dans l'ensemble du Québec.

Pour conclure un des points les plus importants pour notre fédération, il fut convenu avec les membres du conseil d'administration que le directeur général entretienne des **relations gouvernementales** par des rencontres régulières avec les cabinet ministériels et surtout les ministères qui ont un rapport direct avec nous, en vue d'avoir l'opportunité de participer à des commissions parlementaires pour défendre certaines de nos préoccupations, pour l'avancement de notre fédération et assurer le mieux-être de nos jeunes usagers.

Après cette présentation, certains membres ont demandé si le document pourrait être disponible pour leur information. M. Massie a informé les membres présents que cette présentation était son document de travail et ne pouvait être transmis pour le moment. La présidente, Mélanie Arseneault, tient à remercier le nouveau directeur général pour cette présentation des grandes orientations que notre fédération veut mettre en place au cours des prochaines années.

10. Nomination et entérinement des membres du conseil d'administration 2019-2020

Le président de l'assemblée, Martin Monté, explique que nous avons reçu la démission de deux (2) membres de notre conseil d'administration, soit Madame Patricia Larivière et Monsieur Jean-David Ebosiri. De plus, nous avons un poste vacant pour la région des Laurentides. Ce dernier demande s'il y a des candidates ou candidats souhaitant combler ces postes. Nous avons reçu sur le nouveau formulaire de mise en candidature ceux de Mesdames Nancy Leduc pour la région des Laurentides, de Louise Boucher et de Valérie Dassie, qui représentent les CRDI. N'ayant d'autre candidat pour combler ces postes, les trois (3) candidates sont élus par acclamation, et ce, pour un mandat de deux (2) ans.

Les membres suivants sont proposés par les membres de l'assemblée pour agir à titre d'administrateurs (Trices) de la Fédération des ressources intermédiaires jeunesse du Québec pour l'année 2019-2020, incluant le directeur général/conseil qui est membre d'office :

Mme Mélanie Arseneault (Lanaudière)
M. Gilles Lalande (Montréal)
M. Pascal Lévesque (Capitale Nationale)
M. Martin Monté (Estrie)
Mme Caroline Blaquièrre (Laurentides)
M. Guillaume Messier (Montérégie)
M. Éric Bédard (Montérégie)
Mme Louise Boucher (Mauricie-Centre du Québec)
Mme Nancy Leduc (Laurentides)
Mme Valérie Dassie (Montérégie)
M. Michel Tremblay (Montréal)
M. Benoit Gauvreau (Lanaudière)
M. Mario-Olivier Massie -DG / conseil

R-19-09-31

Il est proposé par Isabelle Normandeau, secondé par Dyna Pelletier et adopté à l'unanimité d'approuver le conseil d'administration 2019-2020 composé de : Mme Mélanie Arseneault (Lanaudière), M. Gilles Lalande (Montréal), M. Pascal Lévesque (Capitale Nationale), M. Martin Monté (Estrie), Mme Caroline Blaquièrre (Laurentides), M. Guillaume Messier (Montérégie), M. Éric Bédard (Montérégie), Mme Louise Boucher (Mauricie-Centre du Québec), Mme Nancy Leduc (Laurentides), Mme Valérie Dassie (Montérégie), M. Michel Tremblay (Montréal), M. Benoit Gauvreau (Lanaudière) et M. Mario-Olivier Massie -DG / conseil.

11. Fixation de la cotisation annuelle 2019-2020

Monsieur Massie présente le tableau concernant l'augmentation de la cotisation annuelle aux membres, qui est basée sur le coût de la vie moyen en 2018 (2,3 %). Ce tableau a été préparé par nos vérificateurs et le tarif actuel est de 67,50 \$ par mois ou 810 \$ annuellement.

Après discussion, il fut convenu par les membres présents d'augmenter la cotisation des membres selon le coût de la vie de 2,3 %, représentant un montant mensuel de 69,05 \$, soit un coût annuel de 828,60 \$, et ce, à compter du 1^{er} octobre 2019.

R-19-09-32

Proposé par Pascal Lévesque, secondé par Lise Larouche et adopté à l'unanimité d'augmenter la cotisation des membres selon le coût de la vie de 2,3 %, représentant un montant mensuel de 69,05 \$ soit un coût annuel de 828,60 \$, et ce, à compter du 1^{er} octobre 2019.

12. Questions diverses

Il n'y a eu aucune question et l'ensemble des membres présents ont remercié le nouveau conseil d'administration pour le travail accompli au cours de la dernière année.

13. Levée de l'assemblée

La présidente tient à remercier les membres présents pour leur participation à la journée et les invite au cocktail, suivi du souper annuel. Elle demande la levée de la réunion de l'assemblée générale annuelle 2018-2019 qui prend fin à 17 h, pour une durée de 1 heure.

R-19-09-33

Il est proposé par Louise Boucher, secondé par Martin Monté et adopté à l'unanimité de lever la réunion de l'assemblée générale annuelle 2018-2019 qui prend fin à 17 h.